

# **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **Association forestière des deux rives (AF2R)**

Mardi 16 janvier 2018 à 17h30  
Centre culture et environnement Frédéric Back  
870 avenue de Salaberry, salle R-06 (salle de répétition), rez-de-chaussée, Québec

### **Administrateurs présents**

- Véronique Audet, FFGG - Université Laval (arrivée à 17h50)
- Pierre Fontaine, membre individuel
- Jean-Philippe Guay, Cégep Ste-Foy (départ à 20h20)
- Caroline Houde, SPFRQ
- Jean Lamontagne, membre individuel
- Frédéric Lewis, CRECN
- Jean-François Maltais, AFPQ 03
- Simon Thibault, membre individuel (arrivée à 17h43)
- Martin Vaillancourt, CRECA (départ à 18h15)

### **Autres personnes présentes**

- Sabrina Doyon, AF2R
- Julie Molard, AF2R

### **Administrateurs absents**

- Yassine Messaoud, membre individuel
- Mathilde Routhier, MFFP
- Sébastien Morais, Duschenay

### **1. Ouverture de la réunion et lecture et adoption de l'ordre du jour**

La réunion est ouverte à 17h33. M. Lamontagne préside la réunion en l'absence du président. Le quorum est atteint. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Caroline Houde et appuyée par Jean-Philippe Guay. Le point «*Varia*» est laissé ouvert.

### **2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du C.A. du 10 octobre 2017**

→ Une modification est demandée par Frédéric Lewis au point 3d). Mme Molard demande également une modification au point 7e). Les correctifs seront apportés par Mme Molard. Après la lecture du procès-verbal, M. Simon Thibault se joint au groupe. Il reprend donc la présidence du CA. L'adoption du procès-verbal est proposée par Caroline Houde et appuyée par Jean-François Maltais.

### **3. Administration**

#### **a) Changements au CA et élection des officiers**

En raison d'un manque de disponibilités, M. Lyan Cabot, représentant du Cégep de Sainte-Foy, est remplacé par M. Jean-Philippe Guay. Pour les mêmes raisons, M. David Carignan, qui représentait le CRECA, est remplacé par M. Martin Vaillancourt, directeur général de l'organisme. Le président souhaite donc la bienvenue aux nouveaux membres.

En raison de ces changements, avant de procéder à l'élection, M. Thibault propose un tour de table afin que tous puissent se présenter et indiquer leurs rôles et affiliations professionnelles.

Mme Molard explique par la suite la procédure d'élection des officiers. La présidence de l'élection sera assurée par Mme Molard alors que Mme Doyon agira comme secrétaire. Le tout est proposé par M. Thibault et appuyé par M. Maltais.

Les postes en élection sont la présidence, la vice-présidence (jusqu'à 2), le secrétariat et la trésorerie. Des précisions sont apportées sur les rôles et responsabilités associés aux différents postes.

M. Lamontagne propose de reconduire M. Thibault au poste de président. M. Thibault accepte. M. Thibault propose de reconduire M. Lamontagne au poste de vice-président. M. Lamontagne accepte.

M. Thibault propose Mme Audet au poste de vice-présidence. Mme Audet décline.

M. Guay, en l'absence d'autres candidats, signifie son intérêt à occuper un poste de vice-président.

M. Thibault propose de reconduire Mme Houde au poste de secrétaire. Mme Houde accepte.

M. Thibault propose de reconduire M. Maltais au poste de trésorier. M. Maltais accepte.

La présidente d'élection demande s'il y a d'autres propositions. Aucune autre proposition n'est soumise. La présidente d'élection demande aux personnes proposées si elles acceptent de se présenter aux postes mentionnés. Les personnes proposées acceptent toutes de se présenter et sont déclarées élues par acclamation. La présidente d'élection déclare les élections closes.

Président	Vice-présidents	Secrétaire	Trésorier
Simon Thibault	Jean Lamontagne Jean-Philippe Guay	Caroline Houde	Jean-François Maltais

#### **b) Calendrier des rencontres du CA et AGA**

Le calendrier des rencontres du conseil d'administration et des rencontres spéciales pour la planification stratégique est présenté aux membres du CA. Mme Molard indique que l'information leur a déjà été transmise et qu'elle s'est basée sur le sondage Doodle fait préalablement. Mme Molard demande aux administrateurs de confirmer leur présence aux activités de la planification stratégique et leur rappelle l'importance de la participation aux rencontres afin d'assurer la réussite de la démarche.

Mme Houle avise d'emblée qu'elle sera absente à la rencontre spéciale du 31 janvier 2018.

→ Il est demandé qu'une invitation Google Agenda soit envoyée pour chacune des rencontres.

Au sujet de la planification stratégique, M. Fontaine demande s'il y a un compte rendu de la première rencontre qui a eu lieu avant son intégration au CA. Mme Molard lui répond par la négative, mais que la présentation PowerPoint a été transmise à tous les membres du CA par courriel.

De son côté, M. Vaillancourt avise qu'il répondra au formulaire d'appréciation (préalable à la rencontre 2) au meilleur de ses connaissances, mais qu'au besoin, il demandera une rencontre avec Mme Molard ou M. Thibault.

**c) États financiers au 31 décembre 2017**

→ M. Maltais présente les états financiers au 31 décembre 2017. Il souligne la présence de trois erreurs dans le document. Mme Molard se chargera d'apporter les modifications nécessaires dans les documents originaux.

M. Thibault demande des précisions sur le fait que les cotisations des membres sont déjà à 95%. Mme Molard explique que c'est lié au fait que la période d'abonnement est à dates fixes (1er septembre au 31 août), ce qui implique que les renouvellements se font principalement à l'automne.

M. Jean-François Maltais propose l'adoption des états financiers au 31 décembre 2017, appuyé par M. Jean Lamontagne.

**d) Suivis financiers et administratifs**

Mme Molard présente les principaux points liés aux suivis financiers et administratifs en s'attardant sur la préparation et le suivi de l'audit financier 2016-2017. Elle explique les récentes modifications aux normes comptables qui ont occasionné une surcharge au niveau du travail nécessaire à la préparation et au suivi en lien avec l'audit, mais également un dépassement de coût d'environ 1 000\$. Mme Molard explique que cumulativement, elle et une partie de son équipe ont dû investir près de deux semaines de travail afin de compléter l'audit. Étant donné que l'AF2R n'est pas tenue de se soumettre à une telle vérification, Mme Molard propose donc d'opter pour une mission d'examen et de demander des soumissions de trois firmes comptables différentes afin de s'assurer que nous obtenons le meilleur prix. Mme Molard et M. Thibault expliquent que la décision de faire auditer les états financiers venait du fait qu'un ancien bailleur de fonds nous l'exigeait et qu'en raison du faible coût et du peu de travail que cela demandait jusqu'à maintenant, la décision de maintenir cette mesure avait été prise. Les nouvelles normes et l'expérience de cette année nous obligent à revoir cette décision. Mme Doyon précise qu'actuellement, aucun bailleur de fonds ne demande de faire auditer les états financiers et que parmi les bailleurs de fonds qui sont dans la mire en vue des prochains développements de projets, les plus exigeants demandent seulement une mission d'examen. Mme Molard explique également qu'advenant qu'un bailleur de fonds demande une vérification comptable plus approfondie que la mission d'examen, cela sera applicable seulement pour l'année financière en cours et que nous pourrons donc toujours nous y conformer le temps venu. M. Thibault propose donc, pour les années à venir, que nous adoptions la mission d'examen plutôt que l'audit financier. La proposition est appuyée à l'unanimité.

**e) Confirmation du paiement des déductions à la source**

Mme Molard confirme que les paiements pour les déductions à la source ont été effectués aux instances concernées, aux dates et aux montants prévus, comme prescrit par les lois applicables.

**f) Ressources humaines et formations**

Mme Molard présente les activités réalisées en lien avec les ressources humaines et les formations suivies par l'équipe. Mme Molard informe de l'absence de Mme Véronique Gravel (congé maladie). Mme Molard indique que l'équipe poursuit une formation sur les méthodes agiles (Scrum et KanBan).

M. Lewis note que les charges sociales et les avantages sociaux sont pris en charge malgré le fait que ce ne soit pas explicite dans la nouvelle mouture du programme Brigade verte de l'ACNU.

#### **4. Éducation forestière**

Mme Molard présente l'état d'avancement des différents projets.

Les nouveaux ateliers sur la faune fonctionnent très bien en région. Les places gratuites ont rapidement été réservées. Le matériel didactique est également très apprécié.

#### **5. Mise en valeur et conservation**

Mme Molard présente l'état d'avancement des différents projets.

#### **6. Plantation d'arbres**

Mme Molard présente l'état d'avancement des différents projets.

Mme Doyon indique que Glencore souhaite ériger un mur végétal dans le secteur industriel afin de minimiser les impacts négatifs de leurs activités sur le voisinage.

Mme Molard souligne la rencontre du 27 novembre avec Valero à propos de la poursuite du contrat de service et du 14 décembre avec TD à propos du renouvellement de l'entente.

→ M. Maltais mentionne que le G7 se tiendra les 5-6-7 juin prochain dans Charlevoix et qu'il y a un intérêt à faire un événement carboneutre. Des projets de verdissement pourraient être envisagés en ce sens. Il propose d'entrer en contact avec la Coop de l'arbre à ce sujet.

#### **7. Information, transfert de connaissances et événements**

Mme Molard présente l'état d'avancement des différents projets.

→ Mme Molard enverra le fichier Excel de compilation des données sur les Passionnés de la forêt à l'ensemble des membres du CA.

→ L'AF2R a déjà été hébergée par le Cégep Sainte-Foy. On pense que certaines archives seraient peut-être encore là-bas. On demande à M. Guay s'il peut glaner un peu d'information à ce propos.

#### **8. Services aux membres, visibilité et pérennité**

Mme Molard présente les principales démarches effectuées.

Mme Molard s'est occupée de préparer la rencontre du Regroupement des associations forestières régionales du Québec (RAFRQ) qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Lors de cette rencontre, elle a notamment proposé que le RAFRQ se dote d'un code d'éthique, ce qui a bien été accueilli de façon générale. Elle reste aussi la répondante officielle du RAFRQ. Un Drive a aussi été créé pour permettre le partage de divers documents entre les membres. Des lettres ont été rédigées et envoyées au nom du RAFRQ au ministre du MFFP et au CIFQ). L'entente de service pour la culture forestière sera reconduite pour l'année 2018-2019.

Concernant le dossier sur l'agrile du frêne, l'AF2R a demandé à la Ville de prévoir une aide financière pour les citoyens. M. Lamontagne précise que dans le secteur de la Haute-Ville, les permis de coupe seront gratuits et l'abattage obligatoire. L'AF2R doit parler avec le CRE - capitale nationale pour décider si nous proposons une campagne de sensibilisation. Toutefois, on

ne peut pas déposer une offre de service tant que nous n'aurons pas le plan. M. Lewis indique que c'est important de se faire une tête avant pour ne pas être en réaction. M. Fontaine demande si l'AF2R a déjà fait des interventions dans le cadre des dernières infestations (ex. maladie hollandaise de l'orme). Mme Molard rétorque par la négative.

Concernant l'organisation d'une plantation symbolique conjointe avec le Cégep de Sainte-Foy, aucune réponse n'a encore été obtenue de la part du comité Campus cultivé.

Concernant le dossier des arbres remarquables, il est important d'avoir des fonds pour assurer la pérennité (hébergement et mise à jour du site) pour héberger l'information.

M. Fontaine questionne la pertinence et la rentabilité de développer un nouveau projet dans le cadre du programme *Pêche en herbe* de la FFQ.

Concernant la campagne de financement corporatif, il est suggéré d'approcher les écoles avant de solliciter les entreprises pour une commandite. M. Pierre Thibault est un ancien donateur et membre de l'AF2R et il serait une bonne porte d'entrée pour rencontrer le Lab-École afin de se positionner comme ressource pour les travaux de plantation dans les écoles. M. Fontaine désire s'impliquer dans ce dossier, le cas échéant. Il mentionne l'importance d'impliquer les jeunes et les parents dans les projets de verdissement. M. Lewis propose que l'AF2R monte un porte-folio avant de rencontrer le Lab-École. La brochure de la campagne de financement pourrait servir de base.

## 9. Varia

Aucun point n'est abordé au varia

## 10. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée par M. Thibault et appuyée par Mme Audet à 20h25.

---

**L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Véronique Audet et appuyée par M. Jean-François Maltais.**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Houde'.

Caroline Houde, secrétaire